



Pour vous faire entendre le 4 décembre votez pour la liste **CFDT-CULTURE** !

Anne-Claire ROCTON	DGCA
Chantal DEVILLERS -SIGAUD	DGCA
Emmanuel PIERREZ	DGP
Nadine GASTALDI	DGP
Elisabeth TABURET-DELAHAYE	DGP
Marie-Cécile RENAULT-HAURAY	DGCA
Catherine KOEHLI	DGMIC
Raphaël TCHELEBI	DGCA
Jean-Yves BOBE	DGCA
Isabelle CHIAVASSA	DGP
Jean-Baptiste CUZIN	SG
Isabelle DUMAS	DGMIC
Jean-Marc LAURET	SG
Jacques MINGUY	SG
Frédéric MOREAU	DGCA
Joël POIVRE	DGP
Alain PREVET	DGP
Fabrice RIOBLANC	SG
Yvan SIMOËS	SG
Amina SMAIL	DGCA

NOUS NOUS ENGAGEONS...

Dans le cadre des instances de l'administration centrale, la CFDT-CULTURE s'engage à :

- **Redonner du sens** aux principes d'équité, de solidarité et de justice sociale.
- **Mettre l'humain** au cœur des préoccupations et des discussions.
- Entretien un **dialogue social constructif** et de qualité dans la plus grande transparence.

Dans ce contexte de **nouvelles réformes** annoncées et de la **revue des missions**, la **CFDT-CULTURE** reste **vigilante et active**.

Nous faisons le **choix de la concertation** avec l'ensemble des directions, associant les agents aux décisions qui **concernent leurs carrières, leurs métiers, leurs conditions de travail, leurs vies.**

IL EST ESSENTIEL DE NOUS DONNER VOTRE VOIX POUR QUE NOUS PUISSIONS LA PORTER.

www.cfdt-culture.org



LE 4 DÉCEMBRE VOTEZ!
CFDT-CULTURE
CT ADMINISTRATION CENTRALE
 DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

c'est voter pour

Voter pour la CFDT-CULTURE au Comité technique administration centrale

- Un syndicalisme soucieux de défendre les intérêts collectifs et individuels de tous les personnels quels que soient leur statut, leur affectation ou leur position ; un syndicalisme qui milite pour l'équité des droits et l'égalité de traitement.
- Un syndicalisme responsable qui privilégie la négociation et le dialogue, déterminé et pertinent pour proposer des solutions.



AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

www.cfdt-culture.org



UNE SITUATION DIFFICILE

L'ADMINISTRATION CENTRALE ET LES RÉFORMES À RÉPÉTITION

L'administration centrale vit sous un régime de réformes perpétuelles et successives depuis une dizaine d'années.

La **CFDT-CULTURE** a toujours participé activement à la concertation en exigeant du **Ministère de la culture et de la communication qu'il associe** plus largement les **agents** aux débats et décisions.

La réorganisation de l'administration centrale dans le cadre de la RGPP a conduit à une perte de sens général dont nous subissons encore les effets désastreux.

Pourtant ce processus s'accélère avec un calendrier politique posé avec de nouvelles orientations sur la **réforme de l'État et des territoires**.

Cette marche forcée et précipitée, **engendrera des dégâts** qui **risquent d'être irréversibles** pour l'ensemble des directions et des agents **si nous restons en dehors du débat** !

Les réformes ne doivent pas se faire n'importe comment et à n'importe quel prix. La **CFDT-CULTURE** revendique un **dialogue constructif** dans un souci d'**équité et d'égalité de traitement** afin de :

- renforcer l'identité et la légitimité des directions en valorisant l'engagement des agents et en accompagnant le changement ;
- respecter les personnes, en valorisant les parcours individuels en contribuant à remettre la motivation professionnelle au centre des missions de chacun ;
- offrir des conditions de travail respectueuses avec des moyens à l'appui (espaces de travail, outils informatiques, frais de mission..) ;
- pérenniser les savoir-faire et les métiers de la culture en valorisant les compétences et l'expertise métier, en maintenant les filières artistiques dans toutes leurs étendues, en préservant les conditions sociales et de travail ;
- travailler aux évolutions de carrière de chaque agent (fonctionnaires ou contractuels), porter une attention particulière aux catégories B et C et privilégier l'emploi permanent ;
- organiser des plans de formation pour les dirigeants afin qu'ils respectent les bonnes pratiques de l'encadrement ;
- valoriser le patrimoine immatériel dans le respect de l'identité de chaque établissement patrimonial, aider au rayonnement culturel et au développement des ressources propres de chacun en lui attribuant les moyens humains nécessaires ;
- veiller particulièrement à ce que la loi sur le patrimoine et la création apporte de véritables améliorations en termes de simplification et d'efficacité.



CE QUE VEUT LA CFDT-CULTURE

POUR LES ARCHIVES

Le maintien opérationnel du réseau territorial des Archives départementales.

La résolution de la crise qui affecte les Archives nationales

L'amélioration du fonctionnement des Archives nationales d'Outre-Mer et des Archives nationales du Monde du travail.

Le suivi des évolutions législatives dans la mesure où elles impactent fortement l'action quotidienne des services.

POUR LE MOBILIER NATIONAL

Le retour à une politique de grands travaux nécessaire à la dynamique de fonctionnement répondant à une continuité historique de l'institution avec une politique cohérente afin que le Mobilier national ne devienne pas une coquille vide.

La pérennisation des savoir-faire (recrutement par concours et formation initiale).

La revalorisation des carrières, suivre l'application du protocole d'accord.

POUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'accompagnement des Directions générales, délégation interministérielle et services déconcentrés par le Ministère de la culture et de la communication (MCC) dans la mise en place des politiques publiques.

Un pilotage prospectif et décloisonné des politiques publiques, notamment à l'échelle territoriale et l'accessibilité des offres culturelles.

La défense de l'ensemble des corps de métier (encadrants intermédiaires, chargé de mission, secrétaire, chauffeur, agent d'accueil...) et la valorisation des compétences.

POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

Le décloisonnement des métiers, la mutualisation des compétences, le développement des méthodes de travail partagées sur des enjeux communs, la clarification des missions de chaque service.

La défense de la mutualisation et de la transversalité entre les établissements au-delà des différences de statut (SCN).

POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

La mise en place d'un dialogue social de qualité afin d'éviter encore plus de souffrance au travail et de repli sur soi.

La défense de la qualité professionnelle proposée par les différents services au travers des nombreux corps de métier de cette direction (encadrants intermédiaires, chargé de mission, secrétaire, inspecteur, chauffeur, agent d'accueil...).

L'accompagnement de l'ensemble du personnel face aux nouveaux enjeux de la création.

La valorisation de leurs compétences et de l'expertise des inspecteurs.

POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET INDUSTRIES CULTURELLES

La finalisation des travaux de réaménagement de Valois afin de rendre le site plus fonctionnel permettant aux agents de retrouver des conditions de travail correctes.

pour un syndicalisme responsable